Collection d'étude

Appel à la population

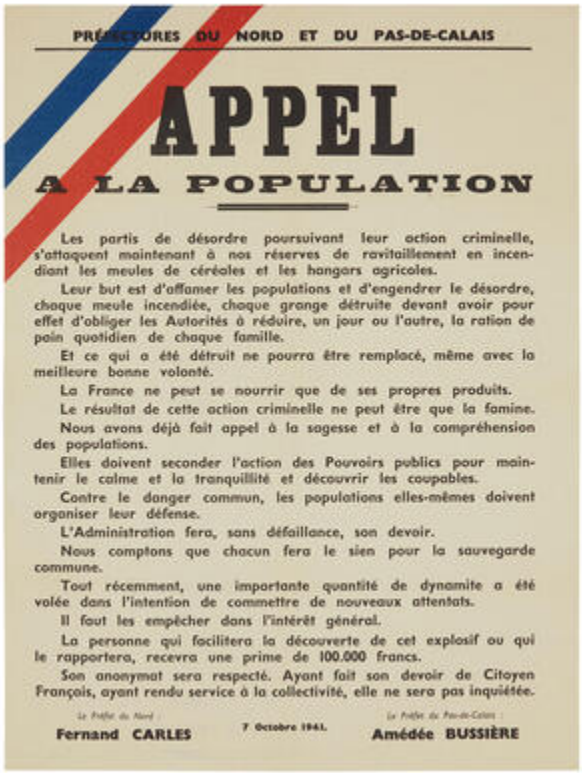

PRÉFECTURES DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

APPEL
A LA POPULATION

Les partis de désordre poursuivant leur action criminelle, s'attaquent maintenant à nos réserves de ravitaillement en incendiant les meules de céréales et les hangars agricoles.

Leur but est d'affamer les populations et d'engendrer le désordre, chaque meule incendiée, chaque grange détruite devant avoir pour effet d'obliger les Autorités à réduire, un jour ou l'autre, la ration de pain quotidien de chaque famille.

Et ce qui a été détruit ne pourra être remplacé, même avec la meilleure bonne volonté.

La France ne peut se nourrir que de ses propres produits.

Le résultat de cette action criminelle ne peut être que la famine.

Nous avons déjà fait appel à la sagesse et à la compréhension des populations.

Elles doivent seconder l'action des Pouvoirs publics pour maintenir le calme et la tranquillité et découvrir les coupables.

Contre le danger commun, les populations elles-mêmes doivent organiser leur défense.

L'Administration fera, sans défaillance, son devoir.

Nous comptons que chacun fera le sien pour la sauvegarde commune.

Tout récemment, une importante quantité de dynamite a été volée dans l'intention de commettre de nouveaux attentats.

Il faut les empêcher dans l'intérêt général.

La personne qui facilitera la découverte de cet explosif ou qui le rapportera, recevra une prime de 100.000 francs.

Son anonymat sera respecté. Ayant fait son devoir de Citoyen Français, ayant rendu service à la collectivité, elle ne sera pas inquiétée.

Le Préfet du Nord : Fernand CARLES — 7 Octobre 1941. — Le Préfet du Pas-de-Calais : Amédée BUSSIÈRE

Numéro d'inventaire : A 207

Date de l'œuvre : 1941

Auteur, exécutant :

Domaine : imprimés

Dimensions :